

|                                     |
|-------------------------------------|
| <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> |
|-------------------------------------|

**1- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

- |  |   |
|--|---|
| <b>- Identification du produit</b>                         | Brillant Breton Bleu  |
| <b>- Informations complémentaires-type d'utilisation :</b> | Produit d'entretien pour le nettoyage des métaux : argenterie, inox cuivre, aluminium..., vitres, glaces, plastiques, peintures |
| <b>- Risques spécifiques :</b>                             | Conserver hors de la portée des enfants<br>Conserver le récipient bien fermé  |
| <b>- Identification de la Société</b>                      | Ets Brillant Breton<br>4, rue Roger Salengro<br>93310 Le Pré Saint Gervais  |
| Téléphone/Fax  | 01 48 45 29 66  |

**2- IDENTIFICATION DES DANGERS**

- L'ingestion du produit présente des dangers particuliers surtout à concentration importante.
- Nocif pour le milieu aquatique à concentration élevée.

**3- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

- Mélange alcalin à base d'eau ( ~ 80 %)
- Constituant contribuant aux dangers :
  - Alcali ( ~ 10 %) N° CAS : 1336-21-6
  - Silice ( ~ 10 %) N° CAS Quartz : 014808-60-7  
N° CAS Kaolinite : 001318-74-7

**4- PREMIERS SECOURS**

- En cas de contact avec la peau, ôter les vêtements souillés. Laver immédiatement à l'eau (savonneuse si possible) pendant 15 minutes. Consulter un médecin si nécessaire.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au maximum et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, laisser à jeun, ne pas faire vomir et appeler immédiatement un médecin ou le centre anti-poison.

**5- MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction : Préparation non inflammable

**6- MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles : Ne pas ingérer.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter l'écoulement dans les égouts en quantité très importante.
- Méthodes de nettoyage : Récupérer et absorber le maximum de produit et nettoyer à l'eau.

**7- MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manipulation : Ne pas transvider le produit dans un flaconnage en plastique.
- Stockage : Conserver le produit dans un endroit sec.  
Conserver le produit dans son emballage d'origine.

**8- CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Pas de protection spécifique.
- Ne pas porter les doigts à la bouche ou se frotter les yeux avec les mains pendant l'utilisation.

**9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Densité : ~1.1
- pH : 9
- Solubilité : Soluble dans l'eau.
- Etat physique : liquide beige, odeur ammoniacquée.

**10- STABILITE ET REACTIVITE**

- Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

**11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

- A notre connaissance pas d'effet aigu en cas de contact avec les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- Toxique en cas d'absorption importante.

**12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

- Soluble dans l'eau
- Nocif pour les organismes aquatiques.

**13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

- Pour une élimination du produit en grande quantité, contacter un récupérateur ou un destructeur spécialisé et agréé.

**14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

- N'est pas considéré comme dangereux au sens des normes ADR (route),RID(rail), IMDG(mer),IATA(air).
- En cas de fuite du produit absorber le maximum et rincer à l'eau.

**15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver le récipient bien fermé.
- Nocif pour les organismes aquatiques.

**16- AUTRES INFORMATIONS**

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Les renseignements fournis sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit.